



L'impact de l'activité portuaire sur le transport terrestre et la logistique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Synthèse

LE TRANSPORT A TRAVERS UNE ENQUETE ORIGINALE
TONNAGES PORTUAIRES ET EMPLOI
L'IMPACT DES PORTS SUR LES EMPLOIS DE TRANSPORTS TERRESTRES
ZOOM SUR LA LOGISTIQUE
PORTS, FLEUVES ET FER
IMPACT DE LA CROISIÈRE SUR LE TRANSPORT PAR AUTOCAR

Juin 2001

Ce document est la synthèse d'un rapport de recherche, fruit d'une collaboration entre l'Insee-Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional des transports et le Port autonome de Marseille, suite à une recommandation du Comité Régional pour l'information économique et statistique. Il présente des éléments de compréhension de la méthode mise en place ainsi que les principaux résultats obtenus pour appréhender l'impact des ports de commerce sur l'activité logistique et de transports en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. C'est un résumé du dossier complet qui a été remis en octobre 2000 au PREDIT (Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques du ministère de l'équipement, des transports et du logement)¹.

Cette recherche a bénéficié des encouragements et des remarques stimulantes d'experts de l'économie portuaire, des transports ou de la statistique, notamment Didier Picheral, Michel Houée et Jean Laganier. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les statisticiens de la Direction Générale de l'Insee ont par ailleurs été sollicités à plusieurs étapes de la conception et du traitement des résultats de l'enquête.

L'équipe de rédaction :

- François Guillaumat-Tailliet, (Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Stéphanie Lemerle (Observatoire Régional des Transports Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Géraldine Planque (Port Autonome de Marseille / Equipe P.A.R.I.S.)
- Didier Poulos (Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur)

¹ Le rapport de recherche complet est disponible pour consultation au CDU, Colline Sud, La Défense 7, Arche de La Défense, 92055 Paris-La Défense Cedex 04, contact : Eliane Bazin.
Les références d'autres publications tirées de cette recherche figurent en quatrième page de couverture.

L'ESSENTIEL DES RESULTATS

En termes de résultats, les principaux enseignements de cette recherche sont les suivants :

? Une quantification de l'**impact indirect et induit** : Les emplois du transport terrestre et de logistique directement liés à des marchandises transitant par les ports de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (effet indirect) sont environ 4 700. Ces emplois génèrent à leur tour environ 2 500 emplois induits dans les services à la population et dans un périmètre d'impact identifiable.

? Un éclairage sur la **logistique** : Les établissements à dominante logistique représentent 13 % des établissements de la région. Ils sont davantage liés à l'activité portuaire de la région que ceux qui n'en font pas. Poussant la logique plus loin, on note que plus les établissements font de la logistique, plus ils sont liés aux ports, et inversement.

? Un éclairage sur les **établissements liés aux ports** : Plus d'un tiers des établissements de transport routier et de logistique de la région sont liés à un port. Surtout situés dans les Bouches-du-Rhône, ils sont plutôt plus grands que les établissements qui n'ont pas de lien avec l'activité portuaire. La logistique y est mieux représentée et l'appartenance à un groupe y est plus fréquente.

? Une analyse des ratios **Emplois / Tonnages** : Il n'existe pas de lien fort et systématique entre le niveau de l'emploi consacré par un établissement aux marchandises portuaires et le tonnage de ces marchandises que traite l'établissement. A titre indicatif, en 1998, **un emploi traitait en moyenne 3 300 tonnes** 'portuaires' (hors hydrocarbures) en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

? L'impact de l'activité portuaire dans le **secteur fluvial** : Dans le secteur fluvial, 31 emplois sont liés à l'activité portuaire (maritime). Le nombre d'emplois et l'activité liée au maritime sont en croissance depuis cinq ans.

? L'impact de l'activité portuaire dans le **secteur ferroviaire** : les emplois ferroviaires s'élèvent à près de 2 000 en 1999 et la centaine d'emplois liés à l'activité portuaire représente 5 % de l'ensemble. Les principaux clients des établissements de transport ferroviaire sont localisés sur la zone Marseille/Fos-sur-Mer (plus de la moitié du chiffre d'affaires en 1999) et à Port-de-Bouc (10 % du chiffre d'affaires).

? L'impact de l'activité portuaire sur le **transport de personnes** par autocar : Plus d'un quart des établissements de transports de personnes par autocars déclare un lien avec un port de la région. Ces autocaristes représentent 2 400 emplois sur un total général de 5 500. Le lien avec un port prend essentiellement la forme d'excursions organisées pour des croisiéristes en escale (61 % des transporteurs) ou de navettes avec les gares maritimes (29 % des établissements). L'activité de transport de croisiéristes concerne 4 % des emplois en pleine saison, soit 95 personnes. En 1999, l'embauche de 76 intérimaires et de 61 personnes en contrat à durée déterminée a renforcé ces emplois liés aux croisiéristes.

Organisation des travaux :

- Financement de l'enquête : Port Autonome de Marseille qui a obtenu un financement du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (PREDIT) et Insee-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

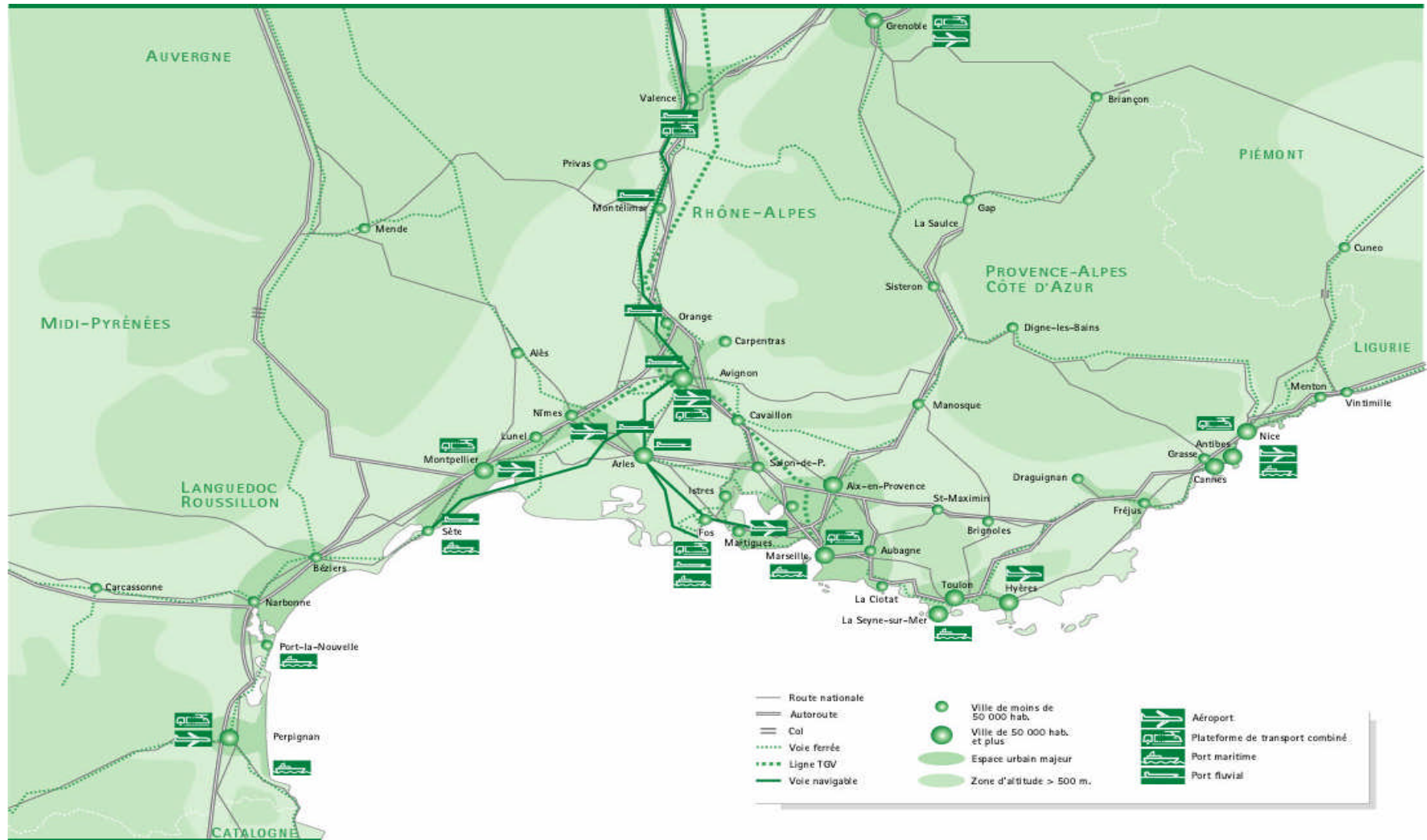
- Conception et exploitation : Insee-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Port Autonome de Marseille et Observatoire Régional des Transports.

- Partenaires associés à la conception : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse, Agence d'Urbanisme de l'agglomération marseillaise. Le groupe de travail s'est aussi attaché l'avis du département des études économiques du SES au ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

- Réalisation des enquêtes : Insee-Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enquête auprès des transporteurs a obtenu le label du Conseil National de l'Information Statistique (www.cnis.fr).

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent.

CARTE 1 : PRINCIPALES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE L'ARC MEDITERRANEEN



Source : Annuaire économique et statistique, ORT PACA

LEGENDE

- Voie ouverte au service voyageurs**
- Double voie électrifiée
 - Double voie non électrifiée
 - Voie unique électrifiée
 - Voie unique non électrifiée
 - - - Chemins de fer de Provence
- Voie ouverte au service marchandises seulement**
- Double voie électrifiée
 - Voie unique non électrifiée
 - Ligne à Grande Vitesse
 - - - Future voie LGV
- Chantier rail-route**
Terminal à conteneurs
- Plateforme logistique**
- en noir : Existant
en rouge : Projet et trafic prévu
m.s. : mise en service prévue

CARTE 2

PLATEFORMES LOGISTIQUES, TERMINAUX RAIL-ROUTE ET A CONTENEURS, EXISTANTS ET EN PROJET, EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

